

pour le montage des filets de sécurité antichute



Normes et réglementations en vigueur
Les filets de sécurité antichute de personnes doivent répondre aux exigences de fabrication décrites dans la norme NF EN 1263-1. Leur mise en œuvre et montage doivent se conformer aux exigences de la norme NF EN 1263-2.

Les filets de sécurité HUCK sont conformes à la norme NF EN 1263-1.

1 Utilisation

Les filets antichute constituent une protection collective contre les chutes de personnes. De manière générale, ils sont utilisés dans tous les travaux en hauteur du bâtiment, comme par exemple la construction et la couverture des charpentes (voir photo 1). Ils garantissent la liberté de mouvement sur une grande zone de travail.

2 Identification

Chaque nappe de filet doit être identifiée suivant la norme NF EN 1263-1 (voir photos 2). L'écusson d'identification doit porter les renseignements suivants :

- Date de fabrication et nom du fabricant
- Type et catégorie du filet suivant NF EN 1263-1
- Référence article
- Absorption minimale d'énergie ou résistance minimale de rupture de la maille d'essai suivant ISO 1806
- Numéro d'attestation de l'organisme certificateur qui a réalisé les essais.

3 Essai de vieillissement
Nos filets antichute sont munis de 3 mailles d'essai, plombées avec un numéro d'identification, identique à celui de l'écusson (voir photo 3). Ceci permet de s'assurer de la même origine du filet et de la maille d'essai.

Les filets de sécurité peuvent être utilisés sans vérification de la maille d'essai durant 12 mois après leur fabrication. Passé ce délai, les mailles d'essai doivent être testées afin de contrôler la résistance minimale de rupture.

Réf. 9700 : Essai d'une maille plombée

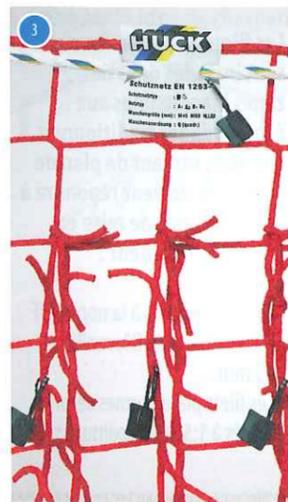
4 Si la maille plombée possède toujours la résistance de rupture/absorption d'énergie requise, nous vous remettons un écusson d'essai avec le numéro d'identification, que vous attacherez au filet concerné (voir photo 4). Ceci permet de réutiliser le filet pour une période d'un an. Référez-vous également aux conditions de remplacement !

Montage et démontage

Ces opérations doivent être effectuées par des personnes spécialement formées dont la sécurité doit être assurée par des moyens appropriés (protection individuelle, nacelle élévatrice...)

Points d'ancrage

Les filets de sécurité doivent être fixés sur des structures porteuses fiables. La résistance de chaque point d'ancrage doit être au moins de 6 kN. La distance entre ces points d'ancrage doit être inférieure à 2,50 m.



Netz Nr.
017 15 60

Écusson d'essai indiquant le numéro d'identification et la prochaine échéance d'essai.

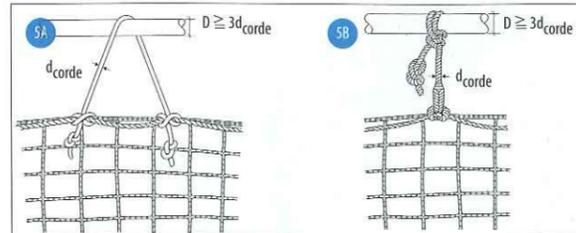


Étiquette recto



Étiquette verso

pour le montage des filets de sécurité antichute



A) : corde d'attache à deux brins type Z (résistance ≥ 15 kN)

5 Montage
Les filets de sécurité sont installés à l'aide de cordes d'attache, de mousquetons de sécurité ou de boucles sur ralingue. Dans le cas de montage avec cordes d'attache à un brin (schéma 5B), la résistance minimale de rupture doit être de 30 kN au minimum. Avec des cordes d'attache à deux brins (schéma 5A), la résistance minimale de rupture doit être de 15 kN au minimum.

Dimensions minimales

Les valeurs évoquées dans les rubriques 6 et 7 tiennent compte d'un filet d'une surface de 35 m² ayant le plus petit côté d'au moins 5 m.

6 Hauteur de chute / Largeur de retenue

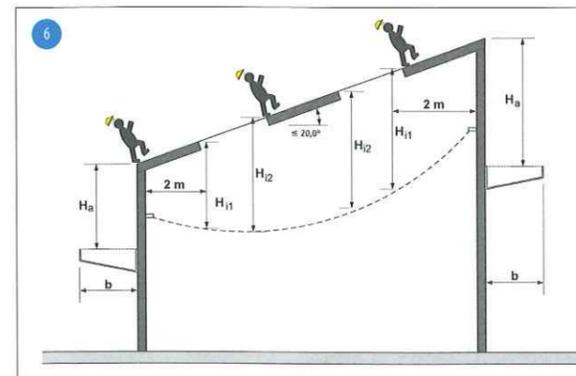
Il est recommandé que les filets de sécurité soient montés aussi

B) : corde d'attache à un brin type L (résistance ≥ 30 kN)

près que possible sous le plan de travail. En aucun cas, la hauteur de chute (H_2 = la distance entre le plan de travail et la surface d'impact du filet) ne doit excéder 6 m. De plus, la hauteur de chute réduite (H_1 = la distance entre le plan de travail et la surface d'impact du filet à 2 m du bord du filet) doit être inférieure à 3 m.

7 Espace libre sous le filet de sécurité

Les filets sont à placer de telle sorte qu'il n'y ait pas d'obstacles fixes sous le filet lors d'une chute de personne. La déformation du filet est fonction du plus petit côté du filet et de la hauteur de chute (voir tableau 7 et schéma 7). De plus, il convient de prévoir une distance de sécurité supplémentaire pour permettre la circulation au sol. Pour une hauteur de chute jusqu'à



2,00 m, il convient de prévoir un espace libre sous le filet de 3,00 à 5,00 m selon la dimension du filet.
Le montage des filets de sécurité doit être assuré par des personnes qualifiées dans ce domaine.

Assemblage et recouvrement

L'assemblage des filets de sécurité doit être réalisé avec des cordes de couplage d'une résistance minimale de rupture d'au moins 7,5 kN. Dans ce cas, ce laçage ne doit pas laisser un espace libre entre les filets de plus de 100 mm. Lorsque l'assemblage est réalisé par recouvrement, prévoir un chevauchement de 2 m au minimum.

Remplacement

Un filet doit être réformé dans les cas suivants :

- Filet ayant subi la chute d'une personne
- Filet qui n'a plus la résistance minimale de rupture requise après test de la maille d'essai (voir rubrique 3)
- Filet présentant des mailles défectueuses, une ralingue ou des accessoires de fixation usagés

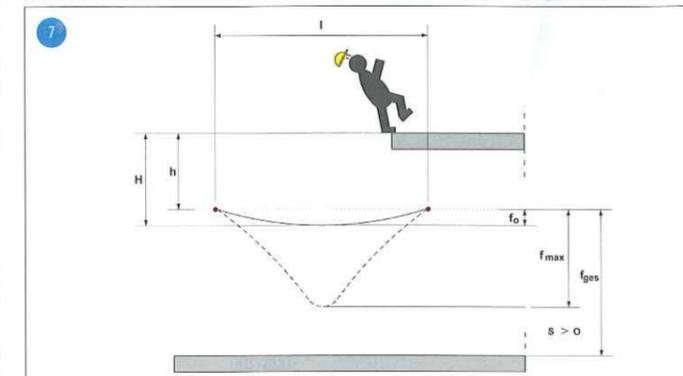
Stockage et entretien

Les filets de sécurité doivent être stockés dans un endroit sec et frais, à l'abri des rayons UV. Ne pas stocker à proximité des sources de chaleur et éviter tout contact avec des produits agressifs (acides, solvants, huiles...).

Les filets de sécurité HUCK sont conformes à la norme NF EN 1263-1.

Hauteur de chute h	1 m	2 m	3 m	4 m	5 m	6 m
Deformation f_{max} (m) si l = 5 m	2,65	2,85	2,95	3,00	3,05	3,10
Deformation f_{max} (m) si l = 9 m	3,35	3,55	3,75	3,85	3,95	4,00
Deformation f_{max} (m) si l = 12 m	4,20	4,40	4,55	4,75	4,90	5,00

l = largeur du filet, soit le plus petit coté du filet



La largeur de retenue est fonction de la hauteur de chute :

Hauteur de chute H_a :	< 1,0	< 3,0	< 6,0	mètre
Largeur de retenue b:	> 2,0	> 2,5	> 3,0	mètre